

## Communiqué

### ORDURES MENAGERES

#### **TRES IMPORTANT :**

Face à la très probable augmentation du taux d'absentéisme des personnels à tous les niveaux (collecte, transport, tri...) et afin de maintenir un service minimum garantissant la préservation de la salubrité publique, il a été décidé, à l'échelle du département, en concertation avec le Sydom, les collectivités de collecte et la Préfecture, de suspendre provisoirement la collecte des déchets d'emballages recyclables (sac jaune) à compter du lundi 23 mars 2020 jusqu'à la fin de la période de confinement en cours.

Cette mesure vise à maintenir un nombre d'agents suffisants pour permettre la rotation des effectifs et donner la priorité à la collecte des ordures ménagères résiduelles (sac noir). Par conséquent nous invitons les habitants à stocker autant que possible leurs sacs jaunes chez eux.

Il est ainsi demandé aux aveyronnais de :

- **continuer à trier leurs déchets selon le "bon geste de tri" et de conserver les sacs jaunes remplis à domicile jusqu'à la reprise de la collecte sélective;**
- **plus que jamais, favoriser des achats qui réduisent les emballages.**

En cas d'impossibilité absolue de stocker les déchets recyclables à domicile, les mettre dans les sacs noirs, cette solution ne devant être utilisée qu'en dernier recours."